



## PV RÉUNION DE RÉFLEXION DU 27 JUIN 2015

Samedi 27 Juin 2015

10h – 17h

Siège de l'ANPDE

132, avenue du Général LECLERC – 75014 PARIS

Métro Porte d'Orléans

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA	X		
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB		X	
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel/SIDERAL – CA) PB	X		
CHAUMIER Danièle (AFET – CA) DC		X	
CLOATRE Joëlle (AEEIBO – CA) JC	X		
COLSON Sébastien (Individuel – CA) SC		X	
COURTOIS Emilie (ANPDE – MA Association) EC	X		
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (MA individuel) MD	X		
FAIVRE Patricia (Individuel/CEEPAME – CA) PF	X		
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH		X	
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	X		
KARAM May (MA – Individuel) MK		X	
LIOTTA Stéphanie (GIFE – CA) SL	X		
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE		X	
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL	X		
CANN Lisa (FNESI – MA Association) LC			X
GROULT Montserrat (CEEPAME – CA) MG	X		
NIAUX Jocelyne (GERACFAS/Individuel – CA) JN			X
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB			X
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SCHARFF Jean-Jacques (MA – individuel) JJS		X	
SOMELETTE Martine (CEFIEC – MA Association) MS			X
STRAUB Sylvie (AsCIS – MA Association) SS			X
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT	X		

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Gilberte HUE ouvre la séance à 10h et annonce l'ordre du jour et l'organisation de la journée :

**Matin :**

- 10h : approbation du PV du CA 18 avril 2015
- 10h15 : réajustement du calendrier : 4 journées de travail et 3 journées CA+ AG
- 10h30- 12h00 : ⇒ travail de groupe sur la formation à la recherche (G1-G2-G3)  
⇒ travail de groupe sur la finalisation du règlement intérieur
- 12h00- 12h45: restitution des 2 groupes

**AM :**

- 14h- 15H00 : ⇒ compte-rendu du Colloque organisé par l'ONI  
⇒ contribution écrite de l'ASI sur la Loi Santé suite à l'audition au Sénat du 23 juin (à partir d'une réflexion de Philippe Bordieu)  
⇒ lettre aux Sénateurs à partir du document réalisé par Brigitte Ludwig
- 15H00 -16h15 : ⇒ travail de groupe sur la création du Comité scientifique de l'ASI  
**REPORTÉ**  
⇒ travail de groupe sur les critères de sélection pour l'accès à la formation des étudiants face au mandat social de la profession infirmière. **REPORTÉ**
- 16h15 -16h30 : restitution des 2 groupes
- 16h30-17h00 : salon infirmier

**Matin :**

- **Approbation du PV du CA 18 avril 2015** à l'unanimité
- **Réajustement du calendrier :**

Calendrier proposé (Attentes des dates de l'ANPDE pour confirmer les dates de l'ASI.) : 4 journées de travail et 3 journées CA+ AG

Disponibilité des salles : proposition de décentraliser pour certaines réunions : Marseille ? Autre ville ? Gratuité recherchée.

- Prochaine réunion de travail : **le 12 Septembre 2015 à Marseille ou ANPDE ou autre lieu sur Paris**

⇒ travail de groupe sur la création du Comité scientifique de l'ASI

⇒ travail de groupe sur les critères de sélection pour l'accès à la formation des étudiants face au mandat social de la profession infirmière.

- Prochaine AG : 26 Septembre 2015
- Réunion de travail : 14 Novembre 2015 (organisation d'une « journée Académie »)
- CA : 30 Janvier 2016 (prévision du calendrier 2016-2017)
- Réunion de travail : 27 Février 2016
- Réunion de travail : 09 Avril 2016
- CA : 21 Mai 2016
- Réunion de travail : 25 Juin 2016
- AG : 01<sup>er</sup> Octobre 2016

- 10h30- 12h45 : ⇒ travail de groupe sur la formation à la recherche (G1-G2-G3)  
⇒ travail de groupe sur la finalisation du règlement intérieur



**AM :**

- 14h- restitution des 2 groupes

⇒ **travail de groupe sur la formation à la recherche (G1-G2-G3) :**

**Un rappel des groupes de travail et de la répartition est réalisé :**

- Groupe 1 pour l'observation du cadre donné par le référentiel : marges de manœuvre, les passages obligés : **Anne APRA, Marielle**
- Groupe 2 pour l'observation de ce qui est fait concrètement : connaître les travaux existants puis questionner les pratiques via une enquête CEFIEC. **Patricia, Sébastien**. Voir avec la FNEI si une étude a été réalisée à ce sujet. Patricia propose de questionner les conseillères pédagogiques.
- Groupe 3 pour la poursuite de la littérature internationale. **Christophe et Emilie**

Une progression est à rechercher avec une distinction en Master entre les masters recherche et masters professionnels selon les options clinique, management, pédagogie.

L'UE 3.4 est abordée de manière très hétérogène en fonction des projets pédagogiques des IFSI : prégnance des sciences biologiques, des sciences humaines et sociales, des sciences infirmières, etc. La posture épistémologique n'est pas précisée, les paradigmes sont variés.

L'analyse de contexte permet de mesurer l'écart entre les pratiques actuelles et les pratiques visées pour identifier aussi l'implantation nécessaire. But : accompagner l'étudiant dans le processus de recherche.

**Groupe 1** : le travail avait été réalisé lors de la dernière réunion. Une synthèse est exposée.

Qui réalise la formation : infirmiers ? Universitaires ?

Discussion : souhait de mutualiser les enseignements IADE, IBODE, IFCS.

**Importance d'initier les étudiants d'abord à leur propre discipline (sciences infirmières) avant de les ouvrir à de l'interdisciplinaire. Postulat de base : initier aux sciences infirmières.**

**Groupe 2** : au niveau des ARS, il existe une procédure d'élaboration du mémoire de fin d'études de l'Île de France ; la région PACA (CEFIEC) a aussi élaboré une charte d'élaboration du mémoire. Patricia va demander la liste des conseillers pédagogiques.

**Groupe 3** : en L, il y a peu de changements. En M : EBN étudiée avec des approches méthodologiques grâce aux technologies numériques. Nous assistons à une approche de l'EBN mais pas de la méthodologie de recherche. Il ressort l'intérêt du stage recherche pour les IADE (collecte de données, traitement de données, positionnement d'observation). Quelle réelle plus-value ? Pas de laboratoire de recherche (intérêt pour les masters recherche).

CEFIEC : disparités régionales, au sein même des régions, travaux pilotés par les conseillères pédagogiques. Aquitaine : « déconstruire » un texte en Semestre 4 ; géré par l'université. De nouveau, la question de la formation des formateurs se pose. L'ARS Bourgogne a élaboré un guide. Proposition de réaliser un questionnaire en ligne pour connaître l'état des lieux des régions. Importance d'instaurer une posture de recherche et de donner envie aux étudiants de s'inscrire dans la recherche.



**Décision :** En semestre 4 (UE 3.4 S4), l'idée est de cartographier un article de recherche. Il est repositionné l'intérêt, comme cela avait été évoqué lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, de travailler avec les tuteurs en redonnant ce sens de la recherche au niveau du portfolio (exploitation des APP, etc.).

En S6, va-t-on vers une démarche EBN (attention sur la recherche bibliographique, analyse bibliographique) ou amène-t-on les étudiants à l'élaboration d'un processus de recherche (approche traditionnelle) ?

⇒ Un bilan d'étapes pourrait être réalisé pour le salon infirmier (car le travail des préconisations semble prématuré).

⇒ **travail de groupe sur la finalisation du règlement intérieur :**

L'article 2 relatif aux conditions d'adhésion a été remanié (le statut de membre actif est précisé). Les membres actifs personnes physiques sont-ils obligatoirement titulaires d'un DEI français ou équivalent français ?

**Décision :** Les membres actifs personnes physiques sont obligatoirement titulaires d'un DEI français ou équivalent français. Les personnes non françaises sont membres associés. Les membres associés peuvent aussi être français mais ils contribuent à l'objet des sciences infirmières (représentants d'une discipline connexe aux sciences infirmières).

L'article 4 a aussi été précisé.

⇒ **Salon infirmier :** réponse favorable pour le forum (GERACFAS, SOFERIBO, conseil scientifique ANPDE, ouverture avec le GIFE et l'AFET). La date n'est pas encore arrêtée (14, 15, 16 Octobre ?).

BL envoie un mail à Mme LANQUETIN pour confirmer l'accueil de l'ASI au sein du stand de l'UNAIBODE. La permanence des stands est à étudier ; chaque association pourrait être représentée. MB envoie un « doodle » pour que les personnes se positionnent en fonction de leurs disponibilités.

MB suggère, comme cela avait été évoqué d'élaborer un totem (voir sur le site [onlineprinters.fr](http://onlineprinters.fr) ou [prinstar.fr](http://prinstar.fr)). Envisager la maquette.

Le triptyque sera actualisé pour réimpression.

Faire remonter à MB si des modifications sont nécessaires pour le diaporama.

Matériel : prêt par le CEEPAME du vidéoprojecteur.

⇒ **Compte-rendu du Colloque organisé par l'ONI (pratiques avancées)**

CD est intervenu dans le cadre de l'ANFIIDE et en collaboration de l'ASI.

Objectif : informer les élus pour voter sur l'article 30 en connaissance de cause.

Une clarification de la sémantique et du cadrage international a été posée. Une présentation descriptive avec l'étude de l'OCDE a été réalisée.

IPA : stratégie porteuse pour trouver des solutions rencontrées par le système de santé.

Si instauration dans le système français : comment préparer le terrain en termes de financement, managérial, de la formation et par rapport aux modes d'exercice libéraux ?

Il ressort un consensus mais l'opérationnalité n'a pas été envisagée. Le président de l'ordre des médecins s'est montré favorable. Rapport de la commission de santé : disponible fin Juillet. Examen par une commission mixte paritaire : Assemblée nationale et sénat.



Mr MILLON, Président des Affaires sociales au Sénat, a affirmé que l'ordre des infirmiers n'était plus menacé.

⇒ **Contribution écrite de l'ASI sur la Loi Santé suite à l'audition au Sénat du 23 juin** (à partir d'une réflexion de Philippe Bordieu)

La commission demande une contribution écrite au CIF à envoyer pour le lundi 29 Juin. Sébastien ne pouvant assurer la rédaction écrite dans un délai aussi court en raison de son activité, GH a proposé à la Présidente du CIF MCGasté le soutien de l'ASI au CIF et en même temps à SC pour rédiger la contribution d'ici lundi. Il est convenu que PB structurera un écrit à partir des réponses apportées par SC tout en s'appuyant sur la présentation de CD sur les pratiques avancées réalisée lors du Colloque.

La proposition de contribution sera adressée à GH qui l'adressera ensuite à SC pour relecture et validation. SC la transmettra ensuite à MCGasté. GH en informera MCGasté de la suite donnée à ce dossier.

La commission européenne introduit une gradation : auxiliaire, infirmier généraliste, infirmier spécialisé, infirmier de pratiques avancées.

Cette information soulève la question des spécialités qui ont été précédemment associés à des pratiques avancées au niveau du MinSan. Une discussion s'en suit et met en évidence la nécessité de clarifier au sein des membres de l'ASI le concept des pratiques avancées. GH propose que ce concept soit abordé et approfondi lors d'une prochaine réunion.

**Décision** : à l'unanimité, le concept des pratiques avancées lors de la prochaine réunion ASI sera repositionné sur le plan de la sémantique.

⇒ **Lettre aux Sénateurs pour l'ordre infirmier à partir du document réalisé par Brigitte Ludwig**

BL, après la première tribune suite à la suppression votée de l'ONI, a réalisé un courrier. La pertinence de ce courrier est discutée.

**Décision** : courrier à envoyer au mois de Septembre au CIF. BL propose que son agence de communication relise la lettre afin de la mettre en forme avec l'actualité. SC a la liste des sénateurs. Un communiqué de presse pourra aussi être réalisé. GH en informera MCGasté.

⇒ **Conférence de la santé** : l'ASI n'est pas conviée. Il sera demandé d'être présent.

⇒ **Groupe sur les pratiques avancées** : réunion certainement en Septembre selon Mme Lenoir Salfati.

GH clôture la journée à 16h45.

Secrétaire  
Marielle BOISSART

Présidente  
Gilberte HUE